



WANTED COMING

TO GET YOU



La chasse aux malades de longue durée est ouverte !

La Belgique compte plus de 500.000 personnes malades de plus d'un an.

L'Arizona prévoit de remettre ces malades au travail. Et puisque la méthode « douce » des précédents gouvernements n'a pas fonctionné, le ton est durci :

- Chaque malade qui a un potentiel d'emploi devra obligatoirement suivre un parcours de réintégration professionnelle ;
- L'indemnité de maladie sera suspendue en cas d'absence sans justification à une invitation du médecin du travail ou de la mutuelle dans le cadre de la réintégration ;
- L'indemnité de maladie sera réduite de 10% pour les personnes qui ne collaborent pas assez à leur réintégration ;
- Le délai pour rompre le contrat de travail pour maladie de longue durée (sans préavis ni indemnité) sera raccourci de 9 mois à 6 mois ;
- Les médecins qui prescrivent des certificats médicaux trop nombreux ou trop longs seront sanctionnés ;
- Les mutuelles verront leur financement conditionné à leurs résultats de réintégration des malades sur le marché du travail.

Chacune de ces mesures manque le coche. En effet, nous pensons qu'il faut traiter les causes et non les symptômes ! Puisque l'augmentation du nombre de malades est liée à l'allongement des carrières et aux mauvaises conditions de travail, les solutions sont :

- Renforcer la prévention avec un rôle accru du CPPT : analyse de l'origine des absences afin de mettre en place des actions de prévention, avec un accent particulier contre les risques de burnout ; sensibilisation et formations sur le bien-être au travail ; facilitation des visites chez le médecin du travail ; dépistages sur le lieu de travail des maladies courantes ; respect du droit à la déconnexion, etc. ;
- Adopter une politique collective de réintégration : acceptation automatique des mi-temps médicaux, obligation pour l'employeur de proposer un plan de réintégration, implication du CPPT ou de la DS, etc. ;
- Rendre les fins de carrière soutenables : 55-60-65 ans, RCTT à partir de 45 ans, plan tandem généralisé, etc.

Il faut s'attaquer au travail qui rend malade et non aux malades. Car cela n'est pas en les sanctionnant que l'on améliorera leur santé !



Des attaques contre la Sécurité sociale = des attaques contre la classe travailleuse

L'Arizona prépare une attaque frontale contre la Sécurité sociale qui va frapper de plein fouet les plus précaires et affaiblir tous les travailleurs.

Le gouvernement prévoit de diminuer drastiquement toutes les allocations sociales : il faudra avoir travaillé 5 ans pour avoir droit à des allocations de chômage pendant 2 ans (maximum) et leur montant diminuera plus rapidement ; plafonnement des aides sociales ; les malades devront retourner travailler ou en subir les conséquences sur leurs indemnités (voir ci-contre).

Pour les pensions, d'un côté, on prévoit des économies de plusieurs milliards : les fins de carrière sont réduites à peau de chagrin ; durcissement des conditions d'accès à la pension minimale et diminution du montant de la pension en augmentant les requis de travail effectif et en attaquant les périodes qui sont assimilées au travail (maladie, chômage, crédit-temps, congés thématiques, etc.). De l'autre, on accélère la privatisation de notre système de pension en encourageant les pensions complémentaires.

Pendant qu'on nous saigne, ils diminuent encore les cotisations sociales patronales et favorisent les avantages extralégaux au lieu d'augmenter les salaires bruts. Moins de cotisations, c'est moins d'argent pour la Sécu ! Et ensuite, ils nous diront qu'il faut couper encore plus dans les allocations et les soins de santé.

Le plan est clair et c'est un doublé : affaiblir notre Sécurité sociale pour la remplacer par des assurances privées, tout en tirant vers le bas les salaires et les conditions de travail de tous les travailleurs. Comment revendiquer de meilleures conditions si 10 chômeurs, malades ou pensionnés sont prêts à prendre votre place pour un salaire de misère ?

Ce dont on aurait réellement besoin est à l'exact opposé de l'Arizona : augmenter les salaires bruts et les cotisations sociales patronales pour garantir un financement de la Sécu ; augmenter les allocations sociales au-dessus du seuil de pauvreté ; permettre aux plus âgés de réduire leur temps de travail dès 55 ans, une pension anticipée à 60 ans et la pension pour tous à 65 ans.



Moins de budget pour les Services publics

L'Arizona prévoit plus de 23 milliards d'économies dans la Sécurité sociale et les services publics d'ici à 2029. C'est plus ce qu'il impose les règles européennes et ce, d'autant plus qu'il n'y a pas de raisons sérieuses qui nous poussent à réduire la dette. C'est une nouvelle fois la preuve que la dette permet au gouvernement d'imposer leurs réformes néolibérales contre les intérêts des travailleurs.

La Sécurité sociale est la première à devoir fortement faire des économies pour près de 9 milliards en 2029 (voir ci-contre). Ensuite, c'est l'administration fédérale qui doit diminuer le personnel et ses moyens de fonctionnement pour 1,6 milliard d'ici à 2029. Vient après la réduction drastique des places d'accueil pour les migrants et les restrictions de leur accès à l'aide sociale qui s'élèvent à 1,4 milliard d'économie. Les soins de santé sont aussi mis à mal avec 500 millions d'économie ainsi que la coopération au développement (320 millions) et la SNCB (250 millions).

Les deux uniques dépenses publiques qui voient leurs moyens augmenter sont la défense d'une part (+600 millions) et la politique de sécurité et d'expulsion des personnes sans-papiers (avec notamment un doublement des places en centres fermés) d'autre part (+450 millions).

L'Arizona entend donc réduire les services publics qui sont le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas. Si la protection en soins de santé ou le montant des pensions diminue, ce sera toujours aux travailleurs de sortir l'argent de leur poche pour se soigner ou pour souscrire à une épargne-pension. La seule différence, et non des moindres, est la suivante : la contribution à la protection sociale ne se fera plus sous la forme de cotisations sociales ou d'impôts dans une logique solidaire, mais sous la forme d'assurances en rémunérant des actionnaires au passage.

Nous voulons des services publics et collectifs qui fournissent un enseignement gratuit et de qualité, des transports publics gratuits et des soins de santé de qualité et accessibles à tous.



Les syndicats en ligne de mire

Toutes les mesures de flexibilité inscrites dans l'accord de gouvernement sont idéologiquement motivées par le désir d'exclure les syndicats. Les patrons pouvaient déjà obtenir cette flexibilité, mais elle devait faire l'objet d'une négociation collective. Autre recul : les travailleurs qui se sont présentés aux élections sociales et qui n'ont pas été élus ne seront plus protégés contre le licenciement que pendant 6 mois au lieu de 2 ans (en cas de deuxième candidature infructueuse).

L'intention du gouvernement est également d'attaquer frontalement le droit de grève. Il annonce d'ailleurs déjà que les syndicats seront tenus pour responsables des grèves qui se feront sans respecter les règles de préavis. Or le droit de grève n'appartient pas aux syndicats : c'est un droit individuel et fondamental de chaque travailleur ! L'objectif est d'empêcher les syndicats de reconnaître toute grève spontanée, en les menaçant d'engager leur responsabilité s'ils le font (ce qui les forceiraient notamment à payer les réparations en cas de dommages).

Sous la précédente législature, un projet de loi visant à permettre aux juges d'interdire aux « casseurs » de manifester avait été abandonné grâce à la mobilisation des syndicats, des associations et des partis de gauche. La coalition Arizona tentera à nouveau de faire passer ce projet ! Chaque syndicaliste ou activiste qui collera une affiche ou qui lancerait des œufs sur la façade d'un bâtiment d'un parti ou d'une multinationale sera menacé.

D'ailleurs, le gouvernement prévient qu'il déploiera les technologies de reconnaissance faciale (IA) dans l'espace public et qu'il facilitera l'imposition de sanctions administratives communales. Plus la police utilisera des technologies avides de données personnelles, et plus le fichage de la population augmentera. Si nous renonçons à nos libertés pour renforcer le pouvoir de l'Etat, qu'adviendra-t-il lorsque des partis autoritaires et d'extrême-droite arriveront au pouvoir ? Dans quel type de société vivrons-nous ?



CNE L'avenir à son syndicat

bpost
PB-PP
BELGIQUE(BELGIQUE)

Bulletin des Militants - PP/Périodique / Trimestriel - Janvier - Février - Mars 2025 - N° agrément: P20448 - Dépot Chambre X
Ed. resp.: Felipe Van Karsbeek - 52 avenue Robert Schuman - 1401 Nivelles (Belgique)

X

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118